



PRÉFECTURE DE LA SEINE-ET-MARNE

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles  
Risque inondation

# VALLÉE DE LA SEINE

Carte des aéas

Communes de Thomery et Champagne-sur-Seine

- Aéas très forts (H > 2 m)
- Aéas forts (1 m < H < 2 m)
- Aéas faibles à moyens (H < 1 m)

VU pour annexé à l'arrêté préfectoral n° 02 DAI 1 URB 181 en date du 01 décembre 2002  
Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général de la Préfecture  
Signé : Jean-François SAVY

Planche 3/5

Les altitudes du fond de plan sont rattachées au système NGF (orthométrique). Pour un rattachement altimétrique IGN 1989, ajouter 37 cm.  
Les altitudes supplémentaires du terrain naturel figurant dans la zone inondable sont rattachées au système altimétrique IGN 1969 (- 46.8) ainsi que l'altitude des PHEC (- 49.15)

FONTAINEBLEAU